



VARENNES

**AVIS PUBLIC**

**USAGE CONDITIONNEL**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil municipal de la Ville de Varennes statuera sur une demande d'usage conditionnel, telle que présentée au Comité consultatif d'urbanisme, lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le **4 décembre 2023, à compter de 20 h**, à la Maison St-Louis située au 35, rue de la Fabrique, à Varennes.

**Demande numéro 2023-094 – 131, rue Jacques-Lussier**  
**Permettre l'aménagement d'un logement complémentaire**

Le motif de la demande vise à permettre l'aménagement d'un logement complémentaire. L'immeuble est situé dans la zone H-621.

Une présentation du dossier est disponible à la suite du présent avis.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande ou transmettre par écrit ses commentaires à la directrice adjointe des Services juridiques et greffière, d'ici le 4 décembre 2023, aux coordonnées suivantes :

**Services juridiques et greffe**  
**VILLE DE VARENNES**  
175 rue Sainte-Anne  
Varennes (Québec) J3X 1T5  
[greffe@ville.varennes.qc.ca](mailto:greffe@ville.varennes.qc.ca)

Le présent avis est donné en conformité avec l'article 145.33 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Donné à Varennes ce 17 novembre 2023.

*La directrice des Services juridiques et greffière adjointe,*

Éléa Claveau, notaire, OMA

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, certifie par la présente que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné en le publiant sur le site Internet de la Ville de Varennes en date du 17 novembre 2023 et en l'affichant à la réception de l'hôtel de ville, conformément aux dispositions du règlement 874 relatif aux modes de publications des avis publics de la Ville de Varennes.

En foi de quoi je délivre le présent certificat à Varennes ce 17 novembre 2023.

*La directrice des Services juridiques et greffière adjointe,*

Éléa Claveau, notaire, OMA



**Document accompagnant l'avis public pour la demande d'usage conditionnel n° 2023-094 afin de permettre l'aménagement d'un logement complémentaire sis au 131, rue Jacques-Lussier**

# PRÉSENTATION DU DOSSIER (LOCALISATION DU TERRAIN VISÉ)



# PRÉSENTATION DU DOSSIER (BÂTIMENT VISÉ PAR LA DEMANDE)

---



# PRÉSENTATION DU DOSSIER (LOCALISATION DES AUTRES LOGEMENTS COMPLÉMENTAIRES DANS LE SECTEUR)

Localisation du 131, rue Jacques-Lussier



Légende:

- Logement complémentaire conforme
- Logement complémentaire en demande
- Logement complémentaire qui n'a pas fait l'objet d'une demande en vertu du règlement sur les usages conditionnels # 710

# NATURE DE LA DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

---

Demande d'usage conditionnel afin de permettre l'ajout d'un logement complémentaire au 131, rue Jacques-Lussier, le tout, tel qu'illustré sur les plans de Denis Champagne, dossier «logement», en date du 17 octobre 2023.

Le projet consiste à aménager un logement complémentaire au sous-sol de la résidence. L'aire utilisée par le logement complémentaire représente 40% de la superficie totale de plancher. Le logement sera composé d'une chambre, d'une salle de bain et d'une aire ouverte dans laquelle un salon, une cuisine et une salle à manger seront aménagées. L'accès au logement se fera par une porte patio qui remplacera une fenêtre située sur la façade latérale gauche. Un escalier extérieur couvert permettra d'accéder au logement complémentaire. L'aire de stationnement sera agrandie afin de pouvoir stationner deux véhicules côte-à-côte et un trottoir rejoindra l'escalier extérieur. Dans le secteur, il y a peu de logement complémentaires.

Le dossier a été présenté au Comité consultatif d'urbanisme en date du 7 novembre 2023. Les membres ont fait une recommandation favorable.